

Objet : Compte-rendu du protocole d'enseignement en alternance des niveaux 3ème et 4ème.

A Stains, le 07 décembre 2020

Monsieur Antoine Chaleix, Inspecteur d'académie - Directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale (IA-DASEN),

Nous avons l'honneur de vous rendre compte du nouveau système en alternance qui a été mis en place dans notre collège, sans accord majoritaire, le lundi 23 novembre et ce jusqu'au 18 décembre, au moins. Alors que nous demandions des demi-groupes sur tous les niveaux, les niveaux de 4ème et de 3ème sont dorénavant présents au collège uniquement en classe entière un jour sur deux.

La désorganisation et la confusion qu'un tel système engendre chez nos élèves soumis à d'incessants changements, à d'incessantes interruptions depuis maintenant 8 mois, sont alarmantes. Il nous paraît urgent de souligner les problèmes auxquels nous faisons face :

- Le protocole est lancé sans que le collège soit correctement équipé :
  - Nous avons à notre disposition des micros qui ne fonctionnent pas ou qui sont datés et quasiment aucune paire d'écouteurs.
  - Nous ne disposons que d'une seule borne wi-fi active qui doit être partagée entre deux étages de l'établissement, ce qui entraîne des retards de connexion au début des cours ou des interruptions avant leur fin. Un cours a par exemple dû être arrêté au 1er étage afin de permettre le lancement d'un conseil de classe.
  - Pendant les visio-conférence, l'audio saute régulièrement sur le logiciel de cours en ligne Skolengo, ce qui oblige les enseignants à se reconnecter plusieurs fois au cours de l'heure.
  - Les tablettes à disposition des enseignants ne sont pas assez puissantes pour gérer à la fois une discussion au clavier, une visio-conférence et un partage de documents sans rencontrer de forts ralentissements. A l'inverse, les ordinateurs ne disposent pas de caméra. Ils ne sont de plus accessibles que dans les salles communes, ce qui rend impossible toute discussion sans gêner les autres enseignants en train d'effectuer eux-mêmes un cours en ligne. Nous devons donc choisir entre un cours en visio-conférence sans clavier ou un cours sur ordinateur sans contact audiovisuel avec les élèves.
- Absence de préparation en amont : les enseignants sont très insuffisamment préparés. Aucun temps supplémentaire ne leur a été proposé pour adapter leur enseignement aux bouleversements provoqués par l'alternance entre cours en ligne et cours en présentiel. La préparation de ces nouveaux cours, leur articulation avec les cours existants et la progression des élèves crée de plus une surcharge de travail qui n'est pas prise en compte.

La délégation académique au numérique éducatif (DANE) propose des formations à l'enseignement à distance sur la plateforme *Skolengo* les jeudi 3 et vendredi 4 décembre 2020 alors que les cours dématérialisés ont commencé dix jours auparavant, le 23 novembre.

- Les emplois du temps étant les mêmes pour les cours en ligne et les cours en présentiel, les élèves peuvent passer jusqu'à huit heures par jour à travailler devant des écrans, au mépris de toutes considérations sanitaires et didactiques.
- Les cours en présentiel deviennent des corrections des activités proposées en distanciel. Le travail devient mécanique et très peu approfondi.
- Absence de communication et manque de soutien technique aux élèves et à leurs parents : le système a été imposé en toute urgence, les salles ont de nouveau changé sans que les élèves ne soient prévenus suffisamment à l'avance de ces changements. Du matériel informatique a bien été délivré pour les élèves en faisant la demande. Cependant, dix jours après le lancement des cours en alternance présentiel-distanciel, plusieurs élèves n'ont toujours pas réussi à se connecter aux cours en ligne pour des raisons matérielles et techniques.
- Déjà, certains élèves s'éloignent d'un rythme scolaire classique. Nombre d'entre eux ne sont pas en ligne depuis la mise en place du nouveau système pour des raisons techniques ou matérielles ou par manque d'autonomie. Sans rappeler les difficultés très importantes d'accès au réseau internet à Stains, nous constatons que des dizaines d'élèves ne participent qu'aux cours en présentiel. La perte sèche en termes d'heures d'enseignements pour ces élèves est conséquente et très préoccupante.
- Au final, nous constatons une diminution générale inquiétante du temps de travail chez les élèves qui s'accompagne parfois d'une montée de leur anxiété devant la perte de repères occasionnée par les changements erratiques de l'organisation de leurs cours.

L'avenir et la réussite de nos élèves ne prévalent pas dans cette approche délétère d'un enseignement désincarné et désorganisé. Alors que nos élèves connaissent des difficultés nombreuses qui affectent leur scolarité, nous estimons qu'il n'était pas de temps de faire des expériences dangereuses, qui plus est dans un contexte où les programmes n'ont toujours pas été allégés. Ces expérimentations sont réalisées sans moyens suffisants, sans préparation, sans concertation et sans véritable prise en compte des enseignants, qui sont pourtant les premiers concernés.

**Dans ce contexte, nous vous renouvelons nos demandes formulées depuis la rentrée du 2 novembre 2020 :**

- Instauration de demi-groupes : accompagnement différencié et remobilisation méthodologique
- Aménagement des programmes et des examens
- Augmentation de la dotation en outils informatiques (nombre de postes)
- Augmentation des effectifs d'AED
- Augmentation des effectifs d'agents

Nous vous prions de croire, Monsieur l'Inspecteur d'académie - Directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale, à l'expression de nos sentiments dévoués au service public d'éducation.

Les personnels mobilisés du collège.